

Graphique 3: Mesures limitatives de liberté EFM

Proportion de cas concernés en % avec intervalle de confiance de 95%

Commentaire ANQ sur la comparaison présentée (Graphique 3)

Ce graphique présente les résultats des cliniques liés à la proportion de cas (patients concernés par au moins une mesure limitative de liberté), sans ajustement des risques du 01.01.2016 - 31.12.2016. Seules les cliniques ayant appliqué au moins une mesure limitative de liberté durant la période de relevé sont représentées. Au total, n = 60'141 traitements stationnaires dans 32 (sur 33) cliniques ont pu être évalués. Conformément à leurs informations, les cliniques spécialisées dans le traitement des troubles liés aux addictions n'ont pas utilisé de mesures limitatives de liberté.

